

Navettes du Mont-Saint-Michel : L'administration peut mieux faire !

Mardi 24 septembre s'est tenue au siège du syndicat mixte (collectivités territoriales) une réunion sur le dispositif d'évaluation des navettes mis en place pour les salariés du Mont-Saint-Michel.

Étaient présents : des représentants de l'État (sous-préfète d'Avrancher), du syndicat mixte, du CMN, de Véolia-Transdev et bien sûr des représentants des personnels.

Pour rappel, les agents de l'abbaye ont obtenu après 44 jours de lutte acharnée le rétablissement d'une navette dédiée pour les salariés et les habitants du Mont ainsi que pour les personnes à mobilité réduite (PMR). Le nouveau dispositif prévoyait d'expérimenter sur une durée de 3 mois (du 22 juillet au 22 octobre) 25 départs de navettes par jour. Plusieurs réunions doivent se tenir afin d'évaluer la situation et préparer au plus tôt la basse et la haute saison prochaine.

Pour cela nous avons demandé un relevé précis de la fréquentation de chaque navette et la mise à disposition des usagers d'un registre destiné à recueillir les observations de chacun et le récit d'incidents éventuels.

Flux et circulation à marée haute

Nos interlocuteurs nous ont fait part de difficultés concernant les conditions de sécurité cet été en raison de la très forte affluence touristique, notamment pendant les jours de grande marée. L'ensemble des flux de circulation se trouvent alors déportés sur une seule voie dite « déviation ouest ». Pour remédier à ce problème la préfecture a fait installer des barrières afin de séparer piétons et véhicules. Enfin les véhicules de livraison ainsi que les stationnements illégaux ont également contribué à gêner les circulations.

Les navettes dédiées pérennisées

D'après les chiffres qui nous ont été fournis, 353 personnes par jour empruntent les navettes dédiées. Mais il s'agit bien sûr de moyennes avec d'importantes variations en fonction des créneaux horaires. Néanmoins la fréquentation observée est relativement constante sur la durée y compris en septembre même si l'on a pu constater des pics au mois d'août avec des journées à plus de 450 personnes. Au total 12.899 voyageurs ont emprunté la nouvelle navette dédiée entre le 22 juillet et le 11 septembre. Devant ce constat tout le monde a reconnu la nécessité de maintenir le système de navettes dédiées au delà du 22 octobre. Toute la question est de savoir si le dispositif sera maintenu ou non en l'état. Tout porte à croire que le syndicat mixte veuille réduire le nombre de navettes en basse saison. Pour les personnels, il en est hors de question. Ces 25 navettes doivent constituer un socle minimum et il faut, au contraire, améliorer la qualité du service en tenant compte des besoins de tous les salariés et habitants du Mont.

Fini les allers simples ?

Arrivés au pied du Mont, les véhicules dédiés repartent à vide ; un comble alors que le besoin existe et s'exprime. Plusieurs usagers ont témoigné s'être fait refouler - peu courtoisement d'ailleurs - alors que la navette repartait sans aucun voyageur. D'après les responsables de Véolia-Transdev, il s'agit d'une contrainte d'exploitation. En effet, rappelons que les véhicules dédiés ne sont pas exclusifs, mais sont prélevés momentanément sur le flux touristique. Nos interlocuteurs ont malgré tout reconnu l'absurdité de

la situation et se sont engagés à proposer des navettes aller-retour sur certain créneaux. Un progrès certes, mais insuffisant. Nous en saurons plus lorsque nous aurons les nouvelles propositions d'horaires.

Arrêt minute à la Caserne

De nombreux salariés des établissements situés au lieu-dit la « Caserne » en amont du Mont-Saint-Michel ne bénéficient pas de la navette dédiée puisque cette dernière est directe entre le parking et le site. Cela explique d'ailleurs les chiffres de fréquentation sans doute sous-évalués puisqu'actuellement la navette n'effectue pas d'arrêt à la Caserne. Pourtant le besoin existe. Le syndicat mixte et Transdev se sont dit prêts à reconsidérer la situation avec la mise en place d'un arrêt minute à la Caserne.

Les PMR toujours pas les bienvenues

Plusieurs témoins rapportent que les personnes à mobilité réduite se sont vues refuser l'accès à la navette dédiée. Certains responsables de Transdev allant jusqu'à affirmer par écrit que la navette est exclusivement réservée aux salariés. Mensonge ! Car se sont les agents de l'abbaye qui ont été les premiers à dénoncer les discriminations faites à l'encontre des PMR. Actuellement ces derniers sont contraints d'effectuer les 500 mètres qui séparent le Mont de la dépose des navettes touristiques sur un cheminement non-aménagé et qui tient plus de la route de chantier ! L'absence de quai de débarquement au pied du Mont ne facilite certes pas l'accès aux PMR une raison bien commode qui sert de prétexte au délégataire qui refuse de communiquer sur la question. Les responsables de Transdev se sont tout de même engagés à rappeler les consignes à leurs personnels afin que les PMR soient de nouveau acceptés dans les navettes dédiées.

La dépose remise en cause ?

La lutte des personnels a permis d'obtenir une dépose des salariés au pieds du Mont ce qui leur a épargné une longue marche quotidienne à l'aller comme au retour sur un chemin non-aménagé, non-éclairé et exposé aux intempéries. Avec l'évolution des travaux liés au rétablissement du caractère maritime, cette dépose sera rendue momentanément impossible... Sera-t-elle rétablie après la travaux ? Rien est moins sûr ! Pour quelle raison ? L'embarras du directeur du syndicat mixte en dit long. Dans tous les cas les agents de l'abbaye ne lâcherons pas !

Dispositions diverses et variées

Il a également été évoqué la question du stationnement des salariés régulièrement saturés en raison de l'affluence. Nous avons donc demandé que les personnels puissent, en cas de besoin, bénéficier des parkings P2 à P4 situés au plus prêt du départ des navettes. C'est à cette occasion que nous avons appris qu'une refonte des parking étaient prévue avec notamment la fusion des parkings P1 (PMR) et P2 (habitants). Alors qu'il suffirait de quelques aménagements pour faciliter l'accès au départ des navettes, Transdev préfère noyer le Poisson par une rhétorique de bas étage.

Concernant le cheminement piéton au pied du Mont, l'administration nous a informé que la commission supérieure des sites avaient mis son veto à l'aménagement d'abris. Les agents n'ont donc d'autre choix que d'attendre la navette en plein soleil en été et - le plus souvent - sous la pluie battante. Cette question a attiré toute l'attention du représentant de l'État notamment lorsqu'il a appris que les agents n'avaient d'autre choix que de s'abriter dans le local poubelles ! Nous avons bon espoir que le message soit bien passé.

Les représentants du syndicat mixte doivent nous faire parvenir dans les 15 jours leurs nouvelles propositions de navettes. D'ores et déjà nous les avons prévenu que les agents n'accepteront pas une remise en cause ni une diminution des départs de navettes.

Après une lutte des plus âpres avec 44 jours de grève, les agents de l'abbaye sont toujours autant mobilisés et ne sont pas prêts à lâcher